AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58 611. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par George Detiège et Delphi Villa exécuteurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—P. M. Mazer avocat. 21 mai—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edmond Hayden sr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 390. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Hayden administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.
James Wilkinson, A. J. Petus, avocats.
21 mai—21 25 30

Succession de Mme Antonia Manent, femme de Gabriel N. Del Corral.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73 025—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Detiège et Delphi Villa exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. P. Blair avocat. 21 mai—21 25 30

Succession de Gabriel V. del Corral.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 960—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Detiège et Delphi Villa exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. P. Blair avocat. 21 mai—21 25 30

Succession de Matthew Ballatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70 215—Division A. Attendu que Geo Kostermann a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Ballatin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons s'ils en ont, pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.
Jas T. Nix, Gabriel Fernandez avocats.
14 mai—14 18 23

Succession de John Henry Schulte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Henry Schulte administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—H. Chaffe, avocat. 10 mai—10 15 24

Succession de Leda M. Gauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73 524. Division E—Attendu que Edward Gauche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Leda M. Gauche, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Metz & Lewis, Pl. Greffier Jr. avocats. 18 mai—18 22 27

Succession de Louise E. Sturm

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 423—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anne E. Bertholet et George Herbert Jr. exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. H. Seymour & F. J. Dreyfous avocats. 18 mai—18 22 27

Succession de Mme Esther Goldsmith

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 327—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Ferdinand Goldsmith, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Dinkelspiel & Hart avocats. 12 mai—12 16 21

Succession de Bernard Obergefell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73 481—Division B—Attendu que Josephine Obergefell, femme de Tronse Store, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard Obergefell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. J. Theborger, avocat. 12 mai—12 16 21

Succession de Charles Henry Bernard Bergmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 500—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anne E. Bertholet exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. H. Seymour & F. J. Dreyfous avocats. 13 mai—13 17 22

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Patton et Eleanor dans l'ilet et borné par les dites rues la rue Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Hurstville.

Peoples Homestead Association vs Ignatius King

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 73 387—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Patton (autrefois Laurel) Eleanor et Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Hurstville, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Patton sur une profondeur et façade à la rue Eleanor de cent vingt pieds, et est formée des portions de façade des lots Nos 13 14 15 et 16, démontré sur un plan d'arpentage de W. H. Williams voyer annexé à un acte de vente passé pardevant A. S. Beck ancien notaire en cette ville, daté le 13 novembre 1883

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
21 mai—21 27—juin 2 10 17 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Splendide occasion pour placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sheriff Civil pour effectuer un partage de propriétés de valeur améliorées et bien situées du Deuxième District.

Capital en rapporter de grands revenus.

A conditions de crédit.

Conditions respectivement comme

Nos 1001 1003 1005 1007 et 1009 rue de Chartres à l'encoignure de la rue St Philippe.

Nos 938 et 940 rue de Chartres à l'encoignure de la rue St-Philippe.

Nos 521, 523 et 525 rue Dumaine entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 523 et 527 rue St-Philippe entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 519 et 521 rue St-Philippe entre les rues Decatur et Chartres.

Dans l'affaire de,

Joseph Vaccaro versus Mme Agathe Lemoine Ferrus et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 779—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 10 mai 1904 et signé le 16 mai 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à la vente de propriétés ci-dessous décrites et conditions ci-dessous indiquées afin de effectuer un partage entre les parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

1. Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 49 borné par les rues Chartres anciennement Condé, Royale et St Philippe et Ursulines. Lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant en mesure française quatre vingt-deux pieds de face à la rue Chartres sur cinquante quatre pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1001 1003 1005 1007 et 1009 rue de Chartres.

2. Un certain lot de terre situé dans l'ilet No 21 borné par les rues Chartres, Decatur, anciennement Levee, Dumaine et St Philippe, lequel lot formant encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant trente sept pieds de face à la rue Chartres par soixante pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe le tout plus ou moins ensemble avec l'usage d'une allée en commun au dit lot et trois bâtisses et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 938 et 940 rue de Chartres.

3. Deux lots de terre situés dans le même ilet et désignés par les Nos 3 et 4 sur le plan de L. H. Pilié voyer daté le 17 mars 1847 déposé en l'étude de Thos. Guyn ancien notaire comme plan No 33 et mesurant comme suit: Le lot No 3 mesurant vingt neuf pieds et le lot No 4 mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Dumaine sur cent trente pieds de profondeur chacun borné sur le côté vers la rue Decatur par l'ancienne propriété appartenant à Ruteau, et sur le côté vers la rue de Chartres par le lot No 2 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 521 523 et 525 rue Dumaine.

4. Un autre lot de terre situé dans le même district dans l'ilet No 20 borné par les rues St Philippe, Ursulines, Decatur, anciennement Levee et Chartres anciennement Condé mesurant et mesure française cinquante et un pieds six pouces de face à la rue St Philippe sur cent vingt pieds de profondeur plus ou moins, borné sur la droite par l'ancienne propriété Mains et sur la gauche par l'ancienne propriété Chessé et Durand ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les anciens Nos 15 et 17 et par les nouveaux numéros 523 et 527 rue St Philippe.

5. Un autre lot de terre situé dans le même ilet et contigu au lot ci-dessus décrit et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue St Philippe par quatre vingt cinq pieds de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 519 et 521 rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant et le balance en trois ans en trois versements égaux par portion de l'ilet 1 ci-dessus présentée par une hypothèque spécialement sur la propriété à adjuger et privilège de vendeur et garantie par bon et solvable caution et sûreté. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant P. J. Patorno notaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Wynne G. Rogers avocat pour le plaignant et Harry H. Hall, avocat pour les défendeurs
20 mai—20 21 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 426 rue Webster.

John McGuire vs Margaret Durgin, femme de Charles Durgin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,124 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, communément connu comme Alger, dans l'ilet borné par les rues Webster, Wagner (autrefois Washington), Alix et Eliza et connu comme l'ilet No 73, ledit lot est désigné comme lot No 7 et mesure trente-un pieds neuf pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de cent vingt-deux pieds huit pouces et trois lignes sur le côté du lot No 8 et cent vingt-deux pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot No 6. Acquis par la défenderesse par achat de John McGuire, d'après acte pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 août 1899. Titre enregistré dans le Bureau des Aliénations livre 174, fo 635.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
T. B. Walker, avocat pour le plaignant.
23 avril—23 25 29—mai 6 13 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 1519 rue Melpomène, entre les rues St Charles et Prytanée

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Maria Anna Markey, femme de John Jackson Kent, et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 73 365—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomene, St Charles, Prytanée et Thalie laquelle portion de terre est formée hors d'une portion du lot No 28 sur un plan dénommé par le No 21 déposé en le bureau de J. K. Stringer, ancien notaire en cette ville, lequel morceau ou portion de terre mesurant dix neuf pieds un pouce et une ligne de mesure à la rue Melpomène sur quatre vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur mesure anglaise ensemble avec l'usage d'une allée six pieds de large ouvrant sur la rue Melpomène

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 20 mai—20 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Connue comme Nos 721 et 723 rue Touro, entre les rues Royale et Dauphine.

M et Mme Frank Forester vs Frank Cleri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69 734—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne désigné par le numéro deux sur un plan fait par A. De Armas voyer le 13 février 1870; ledit lot mesurant vingt deux pieds quatre lignes de face à la rue Dauphine par cent quatorze pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et vingt deux pieds un pouce sur une ligne du fond la partie duque fait face sur une allée du fond et un autre lot de terre immédiatement dans le fond du dit lot Deux, ci-avant décrit et désigné par le No cinq, ledit deux et mesurant vingt cinq pieds 5 pouces et six lignes de face sur une allée. Vingt trois pieds sept pouces sur la ligne du fond par quatre vingt deux pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. Devant payer comptant

1° Six billets hypothécaires déjà dus pour $5 chacun étant dus respectivement le 1er janvier 1904, le 1er février 1904, le 1er mars 1904, le 1er avril 1904, le 1er mai 1904 et le 1er juin 1904 avec 5 0/0 d'intérêt annuel sur le montant de chacun desdits billets de leurs respectives maturités

2° Dix pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant du principal et intérêt des dits six billets dûs et aussi sur le montant de 51 billets non échus dûs pour $50 chacun ci-dessous décrits

3° Les frais et dépens du procès et vente et quelque soit les taxes pouvant être dues sur ladite propriété.

II. L'acquéreur devant assumer le paiement de 51 billets hypothécaires non encore dûs pour $50 chacun, échéants respectivement le 1er juillet 1904 et le 1er de chaque mois subséquent, garantis par lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte passé pardevant Robert Legier, notaire, daté le 1er octobre 189.., enregistré dans le bureau des hypothèques de cette paroisse le 17 octobre 1898 dans le livre 645, fo 145, un l'acquéreur devant payer comptant le montant entier desdits 51 billets non encore dûs, s'il le désire.

III. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante. 6 mai—6 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur du Deuxième District.

S. D. Moody and Company Limited vs Young Pelican Mutual Benevolent Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 657—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Lopez, Salcedo et la Promenade Carondelet, étant les lots Nos un et deux faisant face à la rue Lopez, mesurant ensemble cinquante et un pieds trois pouces et trois lignes plus ou moins de façade à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces; et le lot No dix faisant face à la rue Salcedo mesurant trente cinq pieds plus ou moins de façade à la rue Salcedo sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
29 avril—29 30—mai 6 13 20 27—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine.

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3125-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District Paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters, Dossier No 73 457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 21 juin 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite

1° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congress et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas député voyer de ville daté le 8 avril 1843 et annexé à l'acte d'achat en octobre ci-après mentionné ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de M. le M. Valtz par acte exécuté pardevant C. Dreux ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1883, et enregistré dans le Bureau des Transfert de cette ville dans le livre 119, fo 10 15.

Les améliorations prétendues numérotées municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District et de cette ville désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désiré, sur un plan du Faubourg Montreuil fait par L. Surgi ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Rohe par acte passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 161, folio 101.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Condition—Comptant les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère comme de bande entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.
P. A. Dufour avocat. 21 mai—21 22 29—mai 5 12 19 21

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

D'UN ILET DE TERRE

Dans le Troisième District

En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire intitulée W. H. Howcott vs Pedro Armando, dossier No 72 623, ledit jugement rendu le 20 avril 1904, et lu et signé en cour ouverte le 26 avril 1904; J. L. Onorato, Encanteur, est ordonné de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 7 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville borné par les rues Arts Musique, Vertu et Magistrat portant autrefois l'ilet No 139 Faubourg Franklin maintenant portant l'ilet No 1322, ensemble avec tous les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant, étant la même propriété dans laquelle ledit W. H. Howcott acquit par achat une moitié d'intérêt indivis par acte passé pardevant H. Garland Dupré notaire de cette ville le 30 avril 1903, et enregistré dans le bureau des transferts dans cette paroisse dans le livre 191, folio 325, ledit ilet mesurant 30' 4" aux rues Magistrat et Vertu et 319' 10" 7" sur les rues Musique et Arts, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Charles Schmidt notaire un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur et agent de Propriété Foncière
303 rue Baronne
7 mai—7 & 15 22 29—juin 5 7.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Esplanade et Julie, entre les rues

Succession de Julia Ware John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 9 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec le consentement du co propriétaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, par 96 pieds, 3 pouces 8 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Un moitié au plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication, acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif, Lundi, 6 juin 1904, du remorqueur "Lionel G", etc.

C. J. Muller versus G. L. Breland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 257—En vertu d'un ordre de vente en date du 28 avril 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 6 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le remorqueur "Lionel G", ensemble avec tous ses palans, appareils, meubles, installations, dépendances, etc., tel qu'il est maintenant, dans le chantier de radoub (Dry Deck) de McLellan, dans McLellanville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, presque vis à vis des Casernes des Etats-Unis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John Alonzo Woodville, avocat pour le plaignant.
5 mai—5 12 19 26—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de lots de terre de valeur du Deuxième District.

J. L. Onorato versus Peter Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 657—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Lopez, Salcedo et la Promenade Carondelet, étant les lots Nos un et deux faisant face à la rue Lopez, mesurant ensemble cinquante et un pieds trois pouces et trois lignes plus ou moins de façade à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces; et le lot No dix faisant face à la rue Salcedo mesurant trente cinq pieds plus ou moins de façade à la rue Salcedo sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
29 avril—29 30—mai 6 13 20 27—juin 2

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Graham et als vs Benjamin Graham et als.

No 72 786—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

MARDI, 7 JUIN, 1904.

Propriétés de Valeur

—DU—

Premier District.

Consistant de

QUATRE COTTAGES DOUBLES.

Nos 2224-26 rue Calliope, entre les rues Liberté et Howard.

Nos 619-20 rue Humanité, entre les rues Poydras et Lafayette.

Nos 2500-02 rue Thalie, à l'encoignure de la rue Freret et

Nos 1409-11 rue Freret, à l'encoignure de la rue Thalie.

Nos 1017-19 rue S. Robertson, entre les rues Euphrosine et Calliope.

PAR PETER GALLAGHER encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 7 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge lu et rendu en Cour ouverte le 21 avril 1904, et signé en Cour ouverte le 27 avril 1904 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Howard, Olio et Liberté, désigné par le No 5 sur un plan de C. A. Hedin daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant d'après ledit plan 30' 6" de façade à la rue Calliope sur une profondeur de 159' 6" 2" entre lignes parallèles, étant le même acquis par Benjamin Graham Sr. par achat de Mlle Helen R. Giles, d'après l'acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, daté le 23 décembre 1899 et enregistré dans le livre du bureau des transferts 178, folio 101.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Liberté et Howard, désignés comme lots Nos 9 et 10, le lot No 9 d'après un plan fait par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 septembre 1834 déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, comme plan No 42, mesurant 27' 3" 5" de façade à la rue Howard sur une profondeur de 107' 10" entre lignes parallèles, et le lot No 10 d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 avril 1844, déposé comme plan No 101 des minutes dudit F. Grima, ancien notaire mesurant 27' 3" 5" de face à la rue Howard sur 107' 6" 6" de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Benjamin Graham, Sr. par achat de Santo Oteri et Salomon Reinach, par acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, date le 12 février 1897, et enregistré dans le livre des transferts 164, folio 326.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust, désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855 et déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant 31' 7" 7" de face à la rue Thalie sur 100' de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Thalie et Freret, étant la propriété acquise par Benjamin Graham, Sr., par achat de la succession de Wilhelmina Justus, par acte passé pardevant Frank Zengel, notaire, daté le 23 juillet 1896, et enregistré dans le livre des transferts 160, folio 704.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 16, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Solis, ou Locust et Mauhnsel, ou Magnolia. Le dit lot mesurant 229 pieds de face à la rue Solis ou Locust, sur 126' 7" 2" de profondeur, le tout conformément avec un plan annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire daté le 19 avril 1851 étant la même propriété acquise par Benjamin Graham, Sr. par achat de la succession de Henry Fassmann, par acte passé pardevant R. J. Kerr, notaire, le 18me jour de septembre 1871 et enregistré dans le livre des transferts 100 folio 247.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, avec les clauses usuelles de sécurité, lien etc., les billets portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date jusqu'à la maturité ou paiement de la vente devant être passé pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGER, Encanteur,
No 846 rue Commune.
Hermann Michel Benjamin R. Ory, avocats.
1er mai—18 15 22 29—juin 5 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Productives et Augmentant en Valeurs,

SUR LES

Rues Carondelet, Philip et Brainard.

COMPRENANT

Cottage Simple à Deux Etages, Cottage Double à Deux